CREFOP
Centre-Val de Loire

INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Plan d'investissement dans les compétences

- PACTE -

Réunion des coordonnateurs
du SPRO
09.10.2018
Christophe USSELIO _ CR/DPOF

Objectifs de cette présentation

- Partager les éléments de connaissance et de contexte du PIC-PACTE
- Informer sur l'état d'avancement du PACTE en région
  - Où en sommes nous ?
  - Thématiques sur lesquelles nous travaillons
  - Et les acteurs du territoire ?

1

Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et son volet régional : PACTE

C'est quoi
Pourquoi

Au démarrage du PIC

Volonté du gouvernement : construire un nouveau modèle de croissance à travers 3 leviers

1

Réformes économiques
(libérer les initiatives et mieux faire fonctionner le marché du travail)

2

Crédibilité budgétaire et respect des engagements de l'UE

3

Grand plan d'investissement
(50 milliards d'€ sur 5 ans)

Politiques concernées :

Formation et compétences
Transition écologique et énergétique
Santé
Agriculture
Modernisation administration
Transports et équipements collectifs

3 objectifs :

Réduire l'empreinte <u>écologique</u>

Augmenter <u>potentiel croissance</u> et niveau d'<u>emploi</u>

Réduire le niveau de <u>dépenses publiques</u> et transformer les services publics

Déclinaison via le rapport Pisani Ferri sept.2017

Un plan en 4 axes comprenant chacun une série de priorités déclinées en initiatives

Plan d'investissement

Accélérer la transition écologique

3 priorités et 10 initiatives
20,1 milliards d'€

Edifier une société de compétence

3 priorités et 5 initiatives
14,6 milliards d'€

Plan d'investissement dans les compétences (PIC)

Articuler avec la loi sur la FP et l'apprentissage

Accent sur l'expérimentation évaluation et adaptation des politiques publiques

Ancrer la compétitivité sur l'innovation

3 priorités et 4 initiatives
13,1 milliards d'€

Construire l'Etat de l'âge numérique

3 priorités et 6 initiatives
9,3 milliards d'€

TOTAL :
57,1 milliards d'€

Edifier une société de compétence : 3 priorités sur 5 ans

- **Rendre l'accès à l'emploi à 2 millions de personnes** (13,9 milliards d'€)
  - Toucher les publics exclus pour les préparer aux évolutions de demain (chômeurs peu qualifiés et jeunes NEET)
  - Accélérer par l'investissement les transformations du système de formation professionnelle.
- **Promouvoir l'innovation dans l'éducation nationale** (0,3 milliards d'€)
- **Mettre fin aux parcours d'échec à l'Université** (0,4 milliards d'€)

2

Comment travaillons nous le sujet au sein de la région Centre-Val de Loire

Qui fait quoi ?

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Plan d'Investissement dans les Compétences

2018

Convention amorçage

2019-2022

PACTES Régionaux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PEC, IAE, E2C, EPIDE, Garantie jeune, Plans gouvernementaux (formations aux métiers du num / métiers transition écologique / Intégration des réfugiés)
AAP Pôle Emploi, …

Fonds d'expérimentation

Ex : AAP « repérage invisible »

Bureau sur la base des travaux conduits par les Commissions

CREFOP Centre-Val de Loire

Autres :
Initiatives collectives : Incubateurs d'idées (LAB innovation)

Tenir compte / articuler AAP lancés

Région Centre-Val de Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

CREFOP
Centre-Val de Loire

Analyse de l'existant

Docs cadres nationaux : CNEFOP, Ht Commissariat, (axes, thèmes, modalités réponses, …)

CPRD FOP 2016-2021 — Contrat de plan régional de développement des formations & de l'orientation professionnelles

ÉTATS GÉNÉRAUX DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI
Région Centre-Val de Loire

Strat.rég. Emploi

SPRO Centre-Val de Loire
Service Public Régional de l'Orientation

PACTE

Des axes définis nationalement

- **Axe 1** : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective

125.49 M€ sur 4 ans
(50 % de l'enveloppe)
31.37M€ par an

- **Axe 2** : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

107,92 M€ sur 4 ans
(43 % de l'enveloppe)
26.98 M€ par an

- **Axe transversal** : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations

17,57 M€ sur 4 ans
(7 % de l'enveloppe)
4.39 M€ par an

Comment associer les acteurs du territoire ?

Une volonté d'associer au-delà des membres du CREFOP et notamment les acteurs des territoires.

- Des **thématiques** sur lesquelles la gouvernance veut travailler :
  - Identification des besoins en compétences des entreprises
  - Captation des publics en vue de leur accès à la formation et à l'emploi (« *invisibles* » ; « *faiblement qualifiés* » ; « *DE les + éloignés* »)
  - Mobiliser les publics vers les métiers qui recrutent et/ou vers les métiers en tension
  - Formation
  - Lever les freins : Mobilité

- Des **projets/actions à mettre en œuvre** qui laisseront la possibilité aux acteurs, notamment du SPRO, mais aussi à d'autres (politique de la ville,…) d'intervenir.

- Des **territoires** (ZRR et ruralité) visés par le PACTE qui nécessitent d'élargir les partenariats : Politiques de la ville ; réseau associatif ; …